

Formation Préalable Opérateur de Chantier - Amiante SS4

Formation Amiante répondant aux objectifs fixés par l'Arrêté du 23 Février 2012 (R4412-139)

Inscription possible dans un délai de 7 jours avant le début de la session.


Uniquement réalisable en inter.

Objectifs

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit lui être remise lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés.

Public Visé

Les dispositions de la présente sous-section s'appliquent aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante

 **Durée : 14 Heures / 2 jours**

Pré Requis

- Avoir plus de 18 ans
- Fournir un avis d'aptitude médicale au poste de travail avec suivi individuel renforcé (SIR)
- Maîtriser la langue française : lu, écrit, parlé.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée
- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage de poussières à la source
- Être capable d'appliquer les procédures recommandées et un mode opératoire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions réponses.
- Mises en situation sur plate-forme pédagogique.

Qualification Intervenant(e)s

Par des formateurs expérimentés

Parcours pédagogique

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur plate-forme pédagogique :

- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante
- Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement

Sont notamment visées :

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements
- Les procédures d'entrée et de sortie de zone.
- Connaître le rôle des équipements de protection collective. Être capable de les utiliser selon les consignes établies. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement.
- Connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène

dans les bases de vie.

- Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies.
- Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement.
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés.
- Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.
- Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique et pratique des acquis et remise d'une attestation de compétence individuelle justifiant l'acquisition des connaissances

Modalités d'Accessibilité

Accessibilité aux personnes handicapées : salle en RDC, parking. Pour tout autre type de handicap, nous consulter au préalable pour co-construire des solutions adaptées, dans la mesure des ressources disponibles.

PAARTNER FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 73 00806 73

Version : A4FPO-20210310

PAARTNER FORMATION ZA Terre Neuve - Route des Chênes Gilly-sur-Isère - BP 202 73276 ALBERTVILLE

Tel : 04 79 37 08 03 - Fax : 04 79 37 97 87 - contact@paartner-formation.com

SCOP SARL au capital variable - RCS - SIRET 432 668 689 00024 - APE 8559A - FR 944 326 686 89 - NDA